

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 24 au dimanche 30 septembre 2018



POLICE
RIVIERA

243 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

78 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT



SDIS
RIVIERA

13 interventions

Interventions diverses

Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.



Blonay



29.09.2018 – 0013 : mineur sous l'emprise de l'alcool

Lors d'une patrouille motorisée, les policiers sont accostés par plusieurs jeunes avinés, dont l'un brandissant une bouteille d'alcool fort. Refusant de se légitimer, il est pris en charge et conduit au poste de police, où sa maman vient le récupérer. Une dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal leur est annoncée.



Chardonne



28.09.2018 – 2055 : accident de la circulation avec blessé

Un motocycliste perd la maîtrise de son engin et chute dans la zone de travaux du chemin de la Baume. Son passager est éjecté à plusieurs mètres. Blessé, il est pris en charge par les ambulanciers et conduit à l'hôpital. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.



29.09.2018 – 2340 : conduite sous l'influence de stupéfiants et sans permis, fuite

Lors d'un contrôle de la circulation sur la route du Vignoble, un automobiliste sous l'emprise de stupéfiants fait un demi-tour sur route et prend la fuite à la vue des policiers. Il est intercepté après une course-poursuite. Refusant de coopérer, il est entravé au moyen de menottes et acheminé au poste de police pour la suite de la procédure.



Corsier-sur-Vevey



Les Monts-de-Corsier, 28.09.2018 – 0040 : conduite en état d'ivresse et sous l'influence de stupéfiants

A l'occasion d'un contrôle de la circulation au carrefour de la Chaux, une patrouille de Police Riviera intercepte un véhicule dont le conducteur se trouve sous l'influence de l'alcool et de stupéfiants. Son permis de conduire est saisi et il est dénoncé à l'autorité compétente.



Montreux



27.09.2018 - 0955 : accident de la circulation avec blessées

Un automobiliste inattentif, circulant sur la Grand Rue en direction de Villeneuve, bifurque sur sa droite en coupant la priorité à un chauffeur de trolleybus VMCV qui se voit contraint de faire un freinage d'urgence. Deux passagères du bus sont légèrement blessées, dont une qui est conduite à l'hôpital en ambulance. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

Clarens, 28.09.2018 – 2355 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circulant sur la route de Chailly à Baugy en direction de Chailly percute un piéton qui traverse la chaussée hors d'un passage clouté. Blessée, la victime est acheminée à l'hôpital en ambulance. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.



26.09.2018 - 2330 : conduite sans permis

En cours de patrouille motorisée au giratoire d'Entre-deux-Villes, les policiers interpellent un automobiliste qui n'est pas au bénéfice d'un permis de conduire. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.



27.09.2018 – 1805 : accident de la circulation avec ivresse qualifiée et sous l'influence de médicaments

Un automobiliste, inattentif et sous l'influence de l'alcool et de médicaments, quitte une place de stationnement en marche arrière et roule sur le pied d'une piétonne. Blessée, cette dernière est conduite à l'hôpital en ambulance. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.



29.09.2018 – 1210 : scandale et injures

En cours de patrouille à la Grande Place, les agents sont approchés par des badauds signalant au bord du lac un groupe de jeunes menaçants et agressifs. Les policiers rencontrent les intéressés, lesquels sont fortement alcoolisés. Ils sont priés de quitter les lieux après avoir été informés de l'établissement d'une dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Autres :



Gares CFF de Montreux et de Vevey, 30.09.2018 – 0545 : comportements dangereux

En cours de patrouilles pédestres dans les gares CFF de Montreux et de Vevey, les agents aperçoivent deux individus traverser les voies de chemin de fer. Les intéressés sont identifiés et dénoncés à l'autorité compétente.

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
28.09.18	St-Légier, rte de St-Légier	50 km/h	75 km/h	*	174	*
21.09.18	Vevey, Bd de Charmontey	50 km/h	54 km/h	*	1	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	29'765	8	83	0.305 %
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	33'379	19	40	0.176 %
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	19'666	7	0	0.035 %
Brent, Place de la Chapelle	50 km/h	30'117	0	4	0.013 %